

POST-PAIEMENT

A compter du 1^{er} juillet

**Utilisez le réseau
LE MET' à volonté.
Payez un mois
après !**



Infos pratiques

Le Post-paiement fonctionne comme le télépéage autoroutier.

Vous voyagez autant que vous le souhaitez, sans abonnement ni monnaie, en validant votre carte SimpliCitÉS à chaque montée. Vous êtes prélevé sur votre compte bancaire le mois suivant à raison de 1,25€ par voyage.

Avec le post-paiement, vous gérez facilement vos frais de transport grâce au système de facturation, de relevé détaillé et de prélèvement différé.

Le mois suivant vos voyages :

le 10 du mois : Vous recevrez un mail vous indiquant le montant qui sera prélevé sur votre compte.

le 20 du mois : Votre compte bancaire sera débité automatiquement.

Le contenu de votre carte SimpliCitÉS et le relevé détaillé de voyages peuvent être consultés sur la boutique en ligne sur lemet.fr, dans votre espace personnel.

Si vous n'effectuez aucun voyage, vous ne serez pas prélevé : le post-paiement est un service sans engagement de consommation.

Si votre carte SimpliCitÉS comporte plusieurs produits, par exemple :

- Un abonnement mensuel du mois en cours
- Un titre 10 voyages
- Le Post-paiement

La priorité sera donnée à l'abonnement mensuel. Une fois celui-ci périmé, c'est le titre 10 voyages qui sera débité.

Lorsque les 10 voyages seront consommés et si vous n'en rechargez pas, c'est le post-paiement qui prendra le relais.

Souscription du Post-paiement :

Vous ne possédez pas de carte SimpliCitÉS ?

1- Constituez votre dossier qui doit comporter :

- Un justificatif d'identité en cours de validité (de l'abonné et du payeur si différent - photocopie autorisée)
- Une photo d'identité récente
- Le formulaire de souscription et le mandat de prélèvement SEPA ci-joint ou disponible en téléchargement sur lemet.fr
- Un Relevé d'Identité Bancaire
- Votre adresse mail pour recevoir les notifications relatives aux voyages que vous avez effectués (information indispensable pour la souscription)
- Un numéro de téléphone portable.

2- Envoyez ou déposez votre dossier complet à :

Espace Mobilité LE MET' - 1, avenue Robert Schuman - Place de la République - 57000 Metz

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 - Du 15 juillet au 14 août, du lundi au vendredi de 9h15 à 17h

Vous recevrez votre carte SimpliCitÉS à votre domicile sous 8 jours, chargée de 2 voyages gratuits (jusqu'au 31 octobre 2015). Frais de création de carte offerts jusqu'au 31 octobre 2015 pour toute souscription au Post-Paiement (valeur 5€).

Vous avez déjà une carte SimpliCitÉS?

Indiquez le numéro de carte sur le formulaire de souscription joint et envoyez le à :

Espace Mobilité LE MET' - 1, avenue Robert Schuman - Place de la République - 57000 Metz.

Le service de Post-Paiement sera intégré sur votre carte en télédistribution dans les 10 jours : en validant votre carte dans un bus ou dans un METTIS, le service est automatiquement chargé !

Les avantages



Accès à l'ensemble du réseau LE MET' : chaque voyage validé donne droit à 1 heure de voyage, y compris en correspondance, aller/retour permis.

Payez uniquement ce que vous consommez par prélèvement automatique le **20 du mois suivant vos déplacements.**

D'avantage de confort ! Plus besoin de fouiller ses poches en quête de monnaie... Une simple validation de votre carte sur le valideur et vous voyagez en règle !

Votre carte SimpliCitÉS vous est offerte chargée de 2 voyages gratuits (jusqu'au 31 octobre 2015).

Mon titre est-il valable ?

Les Cartes SimpliCitÉS chargées du post-paiement, comme tous les titres de transport, doivent être validées à chaque montée dans un bus ou un METTIS, y compris en correspondance.

NON



Si le valideur émet un son désagréable et qu'une croix rouge s'affiche votre titre n'a pas été validé correctement ou n'est plus valable. Regardez ce qui s'inscrit sur l'écran et réessayez sur un autre valideur.



Si un bip se fait entendre et qu'une coche verte s'affiche, votre titre est valable et vous pouvez voyager pendant **1h, correspondance incluse, sur tout le réseau LE MET'.**

Infos LE MET' – Post-Paiement :

Espace Mobilité – Place de la République – Metz

 **N° Vert 0 800 00 29 38**

Gratuit depuis un poste fixe

